

Rapport 29 LEC - Prudentia Capital

Société de gestion : Prudentia Capital
Encours sous gestion : 53 millions EUR
Exercice : 2024
Date de publication : Juin 2025

1. Présentation de la société

Prudentia Capital (« Prudentia ») est une société de gestion, créée en 2017 par 3 associés fondateurs, qui assure la gestion d'une société de libre partenariat (la « SLP ») dotée de 65 millions d'euros d'engagement, et dont l'unique closing est intervenu en janvier 2018. Organisée autour de deux investisseurs, la SLP a été souscrite par quatre véhicules d'investissement :

Deux véhicules gérés en propre par BPI France ;

Deux véhicules gérés par Access Capital Partners, pour le compte du fonds de pension allemand Bayerische Versorgungskammer, et de l'ERAFP (l'Établissement de Retraite Additionnelle de la Fonction Publique).

La stratégie de la SLP est de créer un portefeuille diversifié dans des sociétés présentant des opportunités de création de valeur, via l'acquisition de titres donnant accès au capital. Au 31 décembre 2024, la SLP dispose d'un portefeuille de six investissements.

2. Politique d'intégration des risques ESG

La société intègre les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans ses processus d'analyse et de sélection des actifs. Une grille d'évaluation ESG est appliquée à chaque émetteur, et les risques ESG sont systématiquement pris en compte dans les comités d'investissement.

3. Stratégie climat et biodiversité

Prudentia Capital s'engage à aligner ses investissements avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Elle évalue l'empreinte carbone de ses portefeuilles et soutient des projets favorables à la biodiversité.

4. Indicateurs clés

À ce jour, les indicateurs quantitatifs tels que l'empreinte carbone ou l'exposition aux énergies fossiles sont en cours. La société prévoit de publier ces données dans les prochains rapports.

5. Engagements et objectifs

Objectif 2025 : 100% des actifs analysés selon des critères ESG

Engagement à renforcer le dialogue avec les émetteurs sur les enjeux climatiques et sociaux.

6. Modalités de gouvernance ESG

Un comité ESG interne supervise la mise en œuvre de la politique durable.

Il se réunit trimestriellement et rend compte à la direction générale.

7. Communication aux clients

Les clients reçoivent une information transparente sur la prise en compte des critères ESG via les rapports de gestion.